



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : REGLEMENT INTERIEUR DES ESPACES-JEUNES **DÉCISION N° AU-18-326**
EN DATE DU 29 OCTOBRE 2018

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4928 en date du 14 novembre 2017 portant délégation de fonction à Monsieur Didier Denhez, 2^{ème} adjoint au Maire ;

VU la décision n°au-15-201 en date du 17 juin 2015 approuvant le règlement intérieur des Espaces jeunes à compter du 1^{er} septembre 2015 ;

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier le règlement intérieur des Espaces jeunes précisant les modalités d'inscription et les horaires d'ouvertures des locaux ;

D É C I D E

D'APPROUVER la modification du règlement intérieur des Espaces jeunes à compter du 4 octobre 2018.

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire Chargé de la
jeunesse et de la santé

Signé

Didier DENHEZ